

Panel 4 – Session thématique « Biodiversité et Ruralité » « Les campagnes, lieux de nature ? La ruralité reste-t-elle la meilleure amie de la biodiversité ? »

Les campagnes ... 82% du territoire, un tiers de la population et réservoir de diversité et biodiversité

« Les campagnes sont intrinsèquement des lieux de biodiversité. Elles cristallisent beaucoup d'enjeux qui peuvent être contradictoires. Il convient donc de s'interroger sur nos objectifs, nos ambitions pour ces territoires dans la durée. Ces territoires représentent un capital de biodiversité, des écosystèmes dont nous dépendons : qualité de l'air, qualité de l'eau, nourriture dépendent de la vitalité de notre monde rural. Dans un contexte de changement climatique qui va très vite, ces écosystèmes sont perturbés, nous le constatons de plus en plus. Le rythme des perturbations va plus vite que la capacité de ces écosystèmes à s'adapter. Il va donc nous falloir réagir et accompagner des changements car aujourd'hui nous les subissons. »

Nos sociétés ont tendance à se fier aux solutions : à chaque problème sa solution, ce qui tend à nous engager dans une dérive solutionniste. Or, pour faire face au changement climatique déjà sensible et présent, nous avons besoin d'écosystèmes en bonne santé, seule garantie d'une résilience territoriale. Et les territoires ruraux sont le réservoir de solutions fondées sur la nature : la nature nous offre plein de moyens pour nous adapter, encore faut-il que nous y passions du temps, que nous nous y attachions. Rien n'est inéluctable ! » (William Joffrain, Maire de Valleroy (52) et membre de la Commission Transition Écologique de l'AMRF – Association des Maires ruraux de France)

A la base de la biodiversité, « il y a la diversité fondée non sur les espèces mais sur les relations entre les espèces (sinon, cela s'appelle un zoo !). La base de la biodiversité relève avant tout de l'hétérogénéité. Aujourd'hui, la dégradation des écosystèmes tient à une trop grande homogénéité : homogénéité de nos paysages, de nos campagnes, de nos pratiques agricoles. C'est un problème, le problème. Face à cette réalité systémique, il n'y aura pas de solution technique. C'est une question d'équilibre des fonctionnalités de la nature. Rien n'est perdu ! La nature est résiliente et va nous permettre de nous adapter : ses services vont capter le carbone, réguler le climat, réguler les eaux, renouveler les nappes phréatiques... Il n'en revient pas qu'à l'Etat mais à nous tous, citoyens, élus, entreprises ... de renouveler notre relation au vivant, de donner les moyens à la nature de s'adapter au dérèglement climatique déjà sensible pour qu'elle puisse à son tour rétablir des équilibres écosystémiques aujourd'hui déréglés » (Patrice Valantin, Président, UPGE – Union des Professionnels du Génie écologique).

La sémantique est importante car l'IPBES (la plateforme internationale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, équivalent du GIEC dédié à la biodiversité) recommande justement de ne plus parler de fonctions écosystémiques mais plutôt de « **contribution de la nature qui n'est pas là que pour nous rendre des services** », y compris pour notre bien.

Aborder les solutions fondées sur la nature en lien direct avec les réalités concrètes des territoires, ceux qui les dirigent et ceux qui y vivent

L'écologie n'est pas qu'un métier que de techniciens et d'ingénieurs mais un métier avant tout sociologique et anthropologique. **« Il faut faire extrêmement attention à ne pas rester enfermé dans un dialogue d'experts entre eux. Beaucoup d'élus n'ont pas appris ce qu'était la biodiversité dans sa biologie, sa science de vivant. Les élus ont des problèmes qui relèvent du concret de la vie de tous les jours. Certes, il y a l'adaptation, le changement climatique comme défis majeurs, mais ils font face aussi à des enjeux de revitalisation, de développement local, de voirie, de continuité des services publics ... Il est donc important de partir des réalités, des problèmes qui sont les leurs. La vulgarisation n'est pas une déconsidération pour arriver progressivement aux solutions fondées sur la nature »** (Olivier Thibault, Directeur, OFB – Office Français de la Biodiversité).

En 2023, l'AMRF – Association des Maires Ruraux de France a réuni des maires durant quatre week-ends dans le but de mieux appréhender l'ensemble des questions relevant de la transition écologique (énergie et climat, adaptation, biodiversité, ...) à l'appui d'experts présents sur l'ensemble de ces sujets. **« Nous avons observé des écarts importants entre plusieurs mondes. Oui, un premier gouffre réside dans les connaissances des experts et l'expérience de terrain des élus. Un autre gouffre existe aussi avec l'état de connaissance des populations car leurs préoccupations sont des sujets du quotidien (se loger, se déplacer, se soigner ...). Aussi, parler de renaturation crée déjà un fossé avec les préoccupations du quotidien. Sur les enjeux d'eau, cela peut les toucher davantage car il y a un sujet d'accès à l'eau, de qualité de l'eau, de prix de l'eau ... mais assez largement, les habitants ne pensent pas la biodiversité et ne comprennent pas toujours pourquoi on leur en parle »** (William Joffrain, Maire de Valleroy (52) et membre de la Commission Transition Écologique de l'AMRF – Association des Maires ruraux de France).

Il faut donc partir de choses, de réalités qui parlent aux gens **« même si on embrasse des sujets complexes, des réponses complexes. Parler de paysages, ça parle aux gens. Parler de chaleur extrême et de canicule dans les écoles pour les enfants, ça parle aux gens. Cela permet d'aborder l'enjeu de nature en ville pour faire baisser la température. La première étape pour dépasser l'écart existant dans les préoccupations est bien de connaître et faire connaître. Les ABC – Atlas de la biodiversité communale, que pilote l'Office Français de la Biodiversité, sont en cela un outil extraordinaire qui fonctionne. Déjà, il permet de prendre conscience de la biodiversité sur son territoire, c'est un inventaire qui peut rendre fiers les maires, les agriculteurs ... de la biodiversité particulière qui fait leur territoire. L'ABC permet aussi de s'organiser sur des projets de territoire. L'homogénéisation évoquée par Patrice est un terme important pour évoquer l'état de dégradation des écosystèmes ruraux. Des pratiques persistent, par exemple, qui adressent les arbres tous en même temps, avec des arbres du même âge coupés tous en même temps parce que cela facilite le travail de coupe de l'exploitant. Pour conséquence de long terme, le jour où vous avez tout rasé, il n'y a plus de forêt. Il faut simplifier le territoire, du coup on automatise, on coupe les haies pour faire des champs plus grands plus simples à travailler au détriment des petites parcelles riches de biodiversité ... Cela est dévastateur pour la biodiversité et l'a fragilisée »** (Olivier Thibault, Directeur, OFB – Office Français de la Biodiversité).

L'avantage d'une petite commune, cela permet une souplesse d'action, cela permet de prendre des décisions beaucoup plus rapidement. **« Sur la forêt, l'opposition qui peut naître est l'opposition entre**

le besoin économique immédiat et le travail sur une forêt pérenne, en bonne santé dans le temps long. Si on n'arrive pas à articuler impératifs de long terme mais aussi de court terme, il devient difficile d'agir » et de mobiliser les acteurs à travailler ensemble. « En France, les $\frac{3}{4}$ de la forêt sont privés. Il y a un rapport qui tend à une maximisation des profits qui peut être délétère pour les écosystèmes et nos besoins d'adaptation dans le temps » (William Joffrain, Maire de Valleroy (52) et membre de la Commission Transition Écologique de l'AMRF – Association des Maires ruraux de France).

A la campagne plus qu'ailleurs, l'opposition entre économie et vivant, court terme et long terme est-elle le cœur de tout ?

Il ne faut pas créer « d'opposition de principe entre écologie et économie. La question est celle de la forme de l'économie actuelle, telle qu'elle est. **Écologie et économie viennent du même terme, l'oïkos ; l'une est la connaissance de la maison commune, l'autre est la gestion de la maison commune.** Volontairement, nous avons organisé un modèle économique qui n'est basé que sur la maximisation de l'intérêt personnel, que ce soit pour le consommateur ou encore pour l'entreprise. Cela s'appuie sur une logique de compétition. Le problème est que **quand nous nous attachons au bien commun, ce dont relève la biodiversité, ou encore les ressources naturelles, cela nécessite de nous organiser sur le partage.** La compétition ne fonctionne pas pour la nature. **Cela s'avère encore plus nécessaire en agriculture. Il s'agit de réaliser des productions, des services produits par les écosystèmes, sans pour autant s'appuyer sur une maximisation.** Cela ne se fera pas à des échelles macro, à l'ONU, à Bruxelles ou dans les instances internationales. **Ces nouveaux équilibres nécessaires se réaliseront à échelle territoriale, de manière locale que ce soit à 25 habitants ou à 10 000.** Se mettre ensemble pour organiser ces communs est possible pour privilégier cette économie du partage qui est **nécessairement territoriale** » (Patrice Valantin, Président, UPGE).

Un autre modèle pour la ruralité qui déconstruit des centaines d'années de pratiques de la nature qui ont fonctionné jusqu'à aujourd'hui

Il convient de rappeler que face à la situation actuelle, « **nous sommes bien sur des déséquilibres que nous avons choisis.** Il n'y a pas de forêt naturelle en France. **Toutes les forêts françaises ont été travaillées par l'homme.** Une chênaie par exemple n'existe pas à l'état naturel. Le problème est que nous sommes aujourd'hui confrontés au **changement climatique qui vient remettre en cause des choses que nous organisons et que nous pensions maîtriser depuis des centaines d'années.** **Les forestiers ont toujours fait ainsi mais avec un dérèglement climatique à +4°C, les hêtres ne survivent pas, les bouleaux disparaissent...** Quand en plus, on est sur des ères de monoculture d'arbres, des champs d'arbres, les maladies ou les ravageurs se répandent plus rapidement qui déciment les arbres. **Donc, le discours qui oppose écologie et économie est archi faux ! Pour la forêt, cela ne fonctionne plus ! On risque de tout perdre. Repenser la forêt autrement, rétablir de la diversité, c'est juste du bon sens écologique et économique.** Il faut donc (ré)apprendre de nouvelles méthodes et repenser des savoir-faire qu'on pense maîtriser. **On a fait en maîtrisant la nature, aujourd'hui elle se rappelle à nous et nous devons faire avec elle.** La forêt est un exemple.

Cela marche également pour l'agriculture. Il y a eu une trajectoire qui a sans doute un temps fait penser qu'on pouvait s'exonérer de la nature. **On agrandit les parcelles pour être plus efficaces. Pas assez d'eau : on fait des retenues collinaires. Le sol s'appauvrit : on ajoute des engrais. Il pleut trop : on met des fongicides ... S'exonérer de la nature fragilise le système.** On y répond avec encore plus de produits, d'intrants, encore plus de machines encore plus grandes, on laboure encore plus profond. **Tout cela ruine les agriculteurs avec toujours davantage d'investissements et à la fin, ils ne s'y retrouvent pas, ils ne peuvent boucler leurs fins de mois.** C'est le système dans lequel on les a mis dont

on voit les limites aujourd'hui. On redécouvre l'agronomie et la singularité des techniques, le rythme de la nature en fonction de conditions qui changent (trop de pluies, de la sécheresse). Il faut arrêter de généraliser « les agriculteurs », « les forestiers », « les urbains ». Il s'agit de penser et repenser à chaque fois une solution qui s'adapte à un territoire, à des conditions, qu'il convient d'accompagner dans le temps. Des acteurs y arrivent déjà » (Olivier Thibault, Directeur, OFB – Office Français de la Biodiversité).

Réussir ne se fera pas sans adhésion, sans conviction, sans trajectoire territoriale collective

L'un des objectifs du cycle de rencontres mené en 2023 à l'AMRF, a bien été évidemment « celui du bénéficiaire recherché pour nos communes. Une conclusion majeure a été que sur ces questions, nous n'avancerions pas sans l'adhésion de la population. Les actions conduites avec les meilleures intentions, si les gens sont contre, ça ne fonctionne pas, on le voit par exemple sur l'éolien. Donc le premier levier de réussite est l'engagement de la population. Il ne faut pas opposer la biodiversité aux conditions de vie. Il faut travailler à la préservation des espaces au service des habitants. Raison pour laquelle les enjeux de cadre de vie sont importants car ils permettent de concilier environnement, biodiversité et mode de vie. Il faut comprendre que nature et homme vont ensemble, et sortir du discours militant et expert. La nature doit aussi être accessible à la population, elle doit pouvoir en profiter. La population doit comprendre que les projets au service de la biodiversité sont aussi réalisés pour elle. Ce point est déterminant pour les collectivités. Autre point déterminant, les finances. Pas de restauration de la biodiversité sans finances. Il y a eu un effort financier concédé aux collectivités rurales via les aménités rurales qui viennent compenser le fait que la dotation des communes rurales est minorée par rapport aux communes urbaines, au regard du nombre d'habitants. Or, le rural c'est plus de 80% du territoire. Et les communes rurales doivent être aidées dans leur action au service de la biodiversité qui sert au final l'ensemble des territoires » William Joffrain, Maire de Valleroy (52) et membre de la Commission Transition Écologique de l'AMRF – Association des Maires ruraux de France).

Il y a eu un principe qui est que « les agriculteurs soient considérés comme les gardiens de la biodiversité. Des mécanismes européens, au niveau de la PAC – Politique agricole commune, les ont ainsi récompensés en fonction de leur travail à la surface, à l'hectare. Cela a favorisé l'agrandissement continu des parcelles. Mais l'enjeu ne doit pas être que technique. C'est désormais une question de regard en commun, regard qui doit être partagé par les acteurs d'un territoire qui regardent dans la même direction, font communauté de sens, d'objectifs. Il faut donc co-construire des trajectoires avec l'ensemble des acteurs. Les professionnels du génie écologique ne sont que des interprètes de cette trajectoire, d'une stratégie. Il n'y aura jamais assez d'argent public pour reconquérir les écosystèmes. Cela nous oblige à des conduites de projets innovantes, efficaces. Il faut pour cela ne pas avoir une approche de l'entreprise RSE mais RTE qui engage autrement la responsabilité des entrepreneurs des entreprises RTE pour Responsabilité Territoriale des Entreprises. Financer la maintenance des services écosystémiques est une révolution citoyenne qui concerne autant les gens que les entreprises » (Patrice Valantin, Président, UPGE).

Face à l'urgence, quelques priorités pour la ruralité

L'enjeu forestier a été évoqué. En matière de biodiversité, **« les cycles de l'eau sont fondamentaux. Les travaux d'aménagement de notre territoire ont eu tendance à accélérer l'eau. Or, nos habitats se sont constitués autour des cours d'eau, dans les vallées. Face au risque inondation accru, il convient désormais de ralentir l'eau. Elle doit davantage s'infiltrer dans les sols et les nappes. Il faut ensuite travailler son écoulement. Les zones humides sont comme des éponges qui fixent l'eau et la restitue dans les périodes de sécheresse. Les haies également, en agriculture, fixent l'eau, tiennent les terres dans les sols et sont in fine propices au rendement car elles permettent de garder l'eau là où elle tombe »** (Olivier Thibault, Directeur, OFB – Office Français de la Biodiversité).

Ces dernières années, les choses ont déjà évolué. **« Aucune action n'est aujourd'hui menée sans conséquence réfléchie pour l'environnement et la biodiversité. En tant que maire, il s'agit de prioriser avant tout sur là où le maire a la main. Egalement, il y a eu un accompagnement qui s'est renforcé par les agences de l'Etat pour professionnaliser l'action des maires dans leurs projets, proposer l'ingénierie nécessaire, des financements. Les outils à la disposition des collectivités se sont étoffés pour agir »** William Joffrain, Maire de Valleroy (52) et membre de la Commission Transition Écologique de l'AMRF – Association des Maires ruraux de France).

Il nous revient donc de lever le principal frein, **« celui qui oppose encore trop économie et écologie, court terme et long terme, humanité et biodiversité ... Une fois que cela est compris, tous les freins se lèvent d'eux-mêmes »** (Patrice Valantin, Président, UPGÉ).